

BE-A0523_703808_807500_FRE

Inventaire des archives du notaire Henri
Baiwir à Liège, 1710-1760



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Minutes.....	7
1 - 43 Minutes. 1710-1760.....	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Baiwir Henri (Liège)

Période:
1710 - 1760

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.1527

Etendue:

- Nombre d'articles: 43.00
- Etendue inventoriée: 4.30 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI, Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement consultables par le notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être consultés.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Cet inventaire remplace l'inventaire n° R2/26 " Baiwir H. ", dans *Catalogue des protocoles de notaires*, 3e éd. Liège, p. 2.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Henri Baiwir (Liège).

HISTORIQUE

Le notaire Henri Baiwir a exercé de 1710 à 1760 à Liège.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent entièrement ou partiellement la période d'exercice du notaire Baiwir de 1710 à 1759.

Les n°164 et 165 du 12 septembre 1742 sont des contrats qui lient l'abbaye bénédictine de Saint-Hubert et deux sculpteurs liégeois, Renier Rendeux et Gérard Van der Planck. Rendeux s'engage à " faire et parachever pour ledit révérendissime Seigneur abbé et monastère susdit quatre figures de bois, sçavoir une Vierge en pied du Rosaire de six pieds de hauteur avec un saint Dominique au pied d'icelle, une autre de sainte Agathe, dans la même hauteur, avec ses attributs et une ange à côté, et les deux autres des figures allégoriques de la Foy et de l'Eglise à l'entrée du cœur, la hauteur à proportion des autres figures, le tout d'une belle structure et dans la perfection au dire d'experts ". Il devra " les blanchir, lustrer et polir comme un marbre d'Italie " et les placer dans l'église du monastère ².

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé.

2 B. LHOIST-COLMAN et P. COLMAN, " Sculpteurs et sculptures du XVIIIe siècle à Saint-Hubert-en-Ardenne ", dans Chronique archéologique du pays de Liège, 59e année, 1968, p. 23-41.

Description des séries et des éléments

I. MINUTES

1	1 - 43 MINUTES. 1710-1760. 1710-1713.	1 recueil
2	1714-1716.	1 recueil
3	1717-1719.	1 recueil
4	1720-1721.	1 recueil
5	1722-1723.	1 recueil
6	1724.	1 recueil
7	1725.	1 recueil
8	1726.	1 recueil
9	1727.	1 recueil
10	1728.	1 recueil
11	1729.	1 recueil
12	1730.	1 recueil
13	1731.	1 recueil
14	1732.	1 recueil

15	1733.	1 recueil
16	1734.	1 recueil
17	1735.	1 recueil
18	1736.	1 recueil
19	1737.	1 recueil
20	1738.	1 recueil
21	1739.	1 recueil
22	1740.	1 recueil
23	1741.	1 recueil
24	1742.	1 recueil
25	1743.	1 recueil
26	1744.	1 recueil
27	1745.	1 recueil
28	1746.	1 recueil
29	1747.	1 recueil
30	1748.	1 recueil

31	1749.	1 recueil
32	1750.	1 recueil
33	1751.	1 recueil
34	1752.	1 recueil
35	1753.	1 recueil
36	1754.	1 recueil
37	1755.	1 liasse
38	1756.	1 liasse
39	1757.	1 liasse
40	1758.	1 liasse
41	1759.	1 liasse
42	1760.	1 chemise
43	Actes isolés. 1714-1752 [entre 1710 et 1760].	1 chemise